

AVIS ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE DE SABLONCEAUX

Nouvelle Enquête publique sur le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme

L'enquête publique sur le projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sablonceaux initiée par l'arrêté n° 26/2025 en date du 29/10/2025 est annulée pour irrégularité. L'arrêté N°26/2025 est abrogé, le 16 décembre 2025.

Par arrêté n° 31/2025 en date du 16 décembre 2025, le Maire de SABLONCEAUX a ordonné l'ouverture d'une nouvelle enquête publique relative au projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme.

L'enquête se déroulera à la mairie du **Lundi 05 janvier 2026 à 14 heures au mercredi 04 février 2026 à 12 heures inclus**, soit une durée de **31 jours consécutifs** aux jours et heures d'ouverture de la mairie : les lundis de 14 heures à 17 heures, les mardis, jeudis et vendredis de 13 heures 30 à 17 heures ainsi que les mercredis de 9 heures à 12 heures.

A cet effet, Monsieur Jacques BOISSIÈRE a été désigné par le Président du Tribunal Administratif de POITIERS en qualité de commissaire enquêteur et Madame Mylène MAZZOCCO en qualité de commissaire enquêteur suppléante.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier de révision du Plan Local d'Urbanisme est mis à disposition du public, en Mairie de Sablonceaux sis 100 rue de la Mairie 17600 SABLONCEAUX, aux jours et heures d'ouverture de la mairie soit les lundis de 14 heures à 17 heures, les mardis, jeudis et vendredis de 13 heures 30 à 17 heures ainsi que les mercredis de 9 heures à 12 heures. Il sera également consultable sur le site Internet de la commune de Sablonceaux : <https://www.sablonceaux.fr> et sur un poste informatique mis à disposition à la Mairie.

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, auprès de la mairie de Sablonceaux.

Le dossier de Révision du P.L.U. a fait l'objet d'une absence d'avis émis par la MRAe dans le délai de 3 mois prévu à l'article R104-25 du Code de l'urbanisme tel qu'indiqué dans l'Absence d'avis du 3 novembre 2025/PP-2025-18486 2025ANA155.

Il comporte de fait l'évaluation environnementale versée dans le rapport de présentation.

Les avis des Personnes Publiques Associées sont joints au dossier d'enquête publique.

Durant toute la durée de l'enquête, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions :

- Sur le **registre d'enquête papier** ouvert à cet effet en mairie, aux jours et heures précités ;
- Ou les adresser par **courrier postal** à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur PLU à : Mairie de SABLONCEAUX 100 rue de la Mairie 17600 SABLONCEAUX.
- Ou par **courriel** à l'attention du Commissaire Enquêteur – EP PLU à l'adresse : mairie@sablonceaux.fr

Il n'y a pas de registre dématérialisé.

Toutes les observations et propositions du public transmises par voie postale, par courriel ou reçues par le commissaire enquêteur lors de ses permanences seront annexées au registre d'enquête publique.

Le Commissaire enquêteur recevra le public en mairie, sans rendez-vous, les :

- **Lundi 05 janvier 2026 de 14 heures à 17 heures**
- **Mercredi 14 janvier 2026 de 09 heures à 12 heures**
- **Mercredi 04 février 2026 de 09 heures à 12 heures**

A l'expiration du délai d'enquête publique, le registre sera clos et signé par le Commissaire enquêteur, qui disposera d'un mois pour transmettre son rapport et ses conclusions motivées au Maire. Ces documents seront consultables pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, sur le site internet communal.

Au terme de l'enquête publique, le Conseil municipal de Sablonceaux pourra approuver la révision du PLU, adapté en tant que de besoin pour tenir compte des avis reçus, des remarques du public et des conclusions du commissaire enquêteur.

Cet avis est affiché en mairie et sur les panneaux habituels d'affichage répartis sur l'ensemble du territoire communal au moins quinze jours avant le début de l'enquête, et le restera pendant toute sa durée. Il est également publié sur le site Internet de la commune. Il sera également publié au moins quinze jours avant le début de l'enquête et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci, dans les journaux « SUD-OUEST » et « Le Littoral ».

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de la Mairie au 05 46 94 71 01.

Le Maire,
Lysiane GOUGNON